



# Aménagements Paysagers

Niveau 4

Formation scolaire

Apprentissage

## > Préparation à la vie active par une qualification professionnelle

Entreprises paysagistes / Services espaces verts des villes ou des collectivités en tant qu'ouvrier(-ière) paysagiste qualifié(e), encadrant(e) technique, chef d'équipe...

## > Poursuite d'études

Certificats de spécialisation / Enseignement supérieur court, en particulier BTSA Aménagements Paysagers, Technico-Commercial...

## Spécificités de la formation

- ✔ Délivrance du **Brevet de secourisme (SST)**
- ✔ Délivrance de l'**Attestation de Conduite d'Engins en Sécurité (ACES) / AIPR**
- ✔ > un module d'approfondissement professionnel (MAP) : **infographie** en aménagement paysager (pour la voie scolaire)
- > des Enseignements à l'Initiative de l'Etablissement (EIE) : **plan de jardin, transition agroécologique...**
- > des enseignements en **pluridisciplinarité**
- > l'implication dans **des chantiers écoles** permettant la réalisation d'aménagement
- > la possibilité de suivre des **options engagement citoyen** et/ou **mobilité européenne**
- ✔ Des **intervenants professionnels spécialisés**
- ✔ Une plateforme de **travaux pratiques** en paysage
- ✔ Préparation aux **concours du Meilleur Apprenti de France et WorldSkills**

lefresne-angers-segre.fr ←

La réussite se cultive ici.

Pour en savoir plus :



ENSEIGNEMENT AGRICOLE  
**L'AVENTURE DU VIVANT**  
RÉVÈLE TON TALENT



## Contenu de la formation

Le cycle de formation, sur 3 ans, est réparti entre enseignement général et enseignement professionnel :

- **2<sup>de</sup> professionnelle** : Nature Jardin Paysage et Forêt spécialité « Travaux Paysagers »
- **1<sup>re</sup> et terminale** : Aménagements Paysagers

### > Des enseignements généraux

Français, mathématiques, histoire-géographie, anglais, EPS, biologie-écologie, physique-chimie, documentation, éducation socioculturelle, informatique, éducation morale et civique, techniques de recherche d'emploi

### > Des enseignements professionnels

- Techniques d'aménagements paysagers
- Agroéquipement
- Connaissance du végétal
- Économie de l'entreprise

### > Des enseignements complémentaires

- Un accompagnement personnalisé
- Un accompagnement au projet professionnel et aux projets collectifs solidaire et citoyen



Des aides à l'hébergement, à la restauration et au premier équipement sont accordées par les organismes financeurs de l'apprentissage (OPCO).

- Pour la voie scolaire, des bourses peuvent être accordées aux élèves
- Possibilité d'internat
- Pour toutes questions relevant de l'accessibilité de la formation aux publics en situation de handicap, contactez le centre.

## Validation du diplôme

L'examen est une combinaison de 2 types d'évaluations :

- Le contrôle certificatif en cours de formation (CCF) : épreuves organisées par l'établissement et réparties sur l'année de première et de terminale
- Le contrôle terminal : 3 épreuves écrites et une épreuve orale

### > Modalités de formation

Pour la voie scolaire

**22** SEMAINES  
de stages sur  
les 3 ans

Pour l'apprentissage

**84** SEMAINES  
en entreprise  
sur les 3 ans

## Conditions d'admission et inscription

### Entrée en seconde

Les élèves de 3<sup>ème</sup> expriment leurs vœux d'orientation via leur collège. Ils sont ensuite examinés par une commission d'affectation (AFFELNET).

### Entrée en première

- Les élèves titulaires du CAP sur examen de dossier
- Les élèves issus des classes de 2<sup>de</sup> (générale ou professionnelle) selon examen du dossier

### Spécificités de l'apprentissage

- Avoir entre 16 et 29 ans révolus ou être dans l'année de ses 15 ans en sortie de 3<sup>ème</sup> (pas de limite d'âge pour les RQTH et certains publics particuliers)
- Retirer le dossier de candidature auprès du secrétariat du CFAA 49
- Signer un contrat d'apprentissage avec une entreprise
- Rentrée en septembre et sur demande
- Prise en charge des coûts de formation par les organismes financeurs de l'apprentissage

→ [lefresne-angers-segre.fr](http://lefresne-angers-segre.fr)

RNCP 38857 - Certificateur : Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire  
Date d'échéance de l'enregistrement : 01-01-2029